

SEANCE DU 4 MAI 2011

DÉCISION N° 2011 / 36 / SDL / 2

**PROJET DE STOCKAGE SOUTERRAIN DE GAZ NATUREL
SALINS DES LANDES**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
 - vu la lettre de saisine en date du 20 avril 2011, reçue le 20 avril 2011, du Président directeur général d'EDF et le dossier joint relatif au projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes,
 - vu sa décision n° 2011/35/SDL/1 du 4 mai 2011 décidant l'organisation d'un débat public,
-
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

De nommer Monsieur Claude BERNET président de la commission particulière du débat public sur le projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes.

Le Président


Philippe DESLANDES